Avril 2010

PAS D'EXCLUSION À L'INDEMNISATION DES FONDS UNEDIC, pour plus d'un million de demandeurs d'emploi !

Les licenciements n'en finissent plus et sont toujours plus massifs. Le coût de la vie ne fait qu'augmenter. La perspective d'un retour à un vrai emploi s'éloigne pour nombre d'entre nous.

La nouvelle convention chômage a exclu plus de 850 000 personnes du chômage en 2009. Il est prévu pour 2010, l'exclusion d'un million de privés d'emploi. La moitié d'entre eux vont basculer dans le RSA ou l'allocation spécifique de solidarité. Comment peut-on vivre dignement avec 400 euros par mois ? Pire, plus de 450 000 personnes vont se retrouver sans aucun revenu !

Mois après mois, nous, précaires, sans-emploi, nous sommes poussés par la crise à la misère, par dizaines de milliers. Non seulement nous payons pour une situation dont nous ne sommes pas responsables, mais ceux qui en sont à l'origine, détruisent méthodiquement tout ce qui nous permettrait d'y faire face. Cela suffit !

Nous ne voulons pas l'aumône mais la justice sociale !

Nous n'accepterons plus que les travailleurs privés d'emplois soient pointés du doigt et stigmatisés par un gouvernement discrédité ! Nous n'acceptons pas la logique de perfusion de misère du RSA. Nous refusons d'être poussés à la rue faute de pouvoir continuer à payer nos loyers; de ne pouvoir accéder à une alimentation saine.

Nous revendiquons :

- **l'arrêt pur et simple des radiations !**
- **le maintien pour tous d'une indemnisation non dégressive, jusqu'au retour à l'emploi,** de minimum 80% de 1600 net par mois !
- **La remise à plat de la dernière convention d'assurance chômage** !
- **L'arrêt des défiscalisations** ; les contributions patronales doivent être obligatoires pour tous les contrats de travail !

MOBILISONS NOUS, TOUS ENSEMBLE pour gagner sur ces revendications !

Il n'est pas tolérable qu'un travailleur soit poussé à la tâche jusqu'à 50h et plus, par semaine, tandis que tant d'autres sont jetés au chômage.

NOUS NE PAIERONS PAS LEUR CRISE!

Nous nous battons pour **la baisse et le partage du temps de travail**, **une formation de qualité**, **l'embauche massive dans le privé et le public**, **un emploi stable, choisi correctement rémunéré** (un SMIC à 1600 net par mois). Pour nous, les caisses de l'indemnisation du chômage (l'UNEDIC), le montant des cotisations, devraient être **sous le contrôle des travailleurs et de leurs organisations syndicales,** dans le cadre d'une branche de la sécurité sociale.

Nom - prénom	Adresse	Mail ou/et téléphone (option)	Signature

A renvoyer : CGT-pep/69, 31 rue Quivogne, 69002 Lyon, - mail : pepsy.cgt69@wanadoo.fr - tel. 06 30 01 91 79 - www.cgtpep69.com